



**DE LA COMMUNE DE LEON
SEANCE DU 31 MARS 2021**

Nombre de membres afférents au Conseil
19

Nombre de membres en exercice
19

Nombre de membres ayant
pris part à la délibération :
17

Date de la Convocation :

L'an Deux Mil Vingt et un et le Trente et Un Mars à 19 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean MORA, Maire

Présents : Jean MORA, Jean-Paul TRAYE, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Martine DUVIGNAC, Francis LABOUDIGUE, Jean-Jacques LARTIGUE, Catherine COMBARIEU, Cécile CASSUTTI, Myriam LALLEMAND, Marjolaine PERNAUT, Eric MACQUART, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE, Isabelle BOUCHES

25 Mars 2021

Date d'affichage :

Absents ayant donné procuration : Sophie GISTAIN-FAUVILLE à Michel RAFFIN, Delphine DUPRAT à Marjolaine PERNAUT

1er avril 2021

Absents :

Secrétaire de séance : Martine DUVIGNAC

Objet de la délibération :

DEL2021/015 - BP 2021 - Commune de LEON

Monsieur Michel RAFFIN, adjoint délégué aux finances, à la fiscalité et à la vie économique présente à l'assemblée la note de présentation et le projet de BP 2021

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le budget Primitif 2021 de la Commune de LEON.

Section Investissement :

- Dépenses1 110 031.00 €
- Recettes1 110 031.00 €

Section Fonctionnement :

- Dépenses3 732 896.00 €
- Recettes3 732 896.00 €

Le Conseil Municipal, après délibération et avec **15 voix Pour et 4 Contre (I. Bouches, M. Lagorce, M. Darrémont, E. Macquart)**, adopte le budget Primitif 2021 de la Commune de LEON.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat. la saisine de la juridiction pour se faire par voie dématérialisée via le site www.telerecours.fr

Acte télétransmis électroniquement le :
N° identifiant unique :
N° enveloppe :

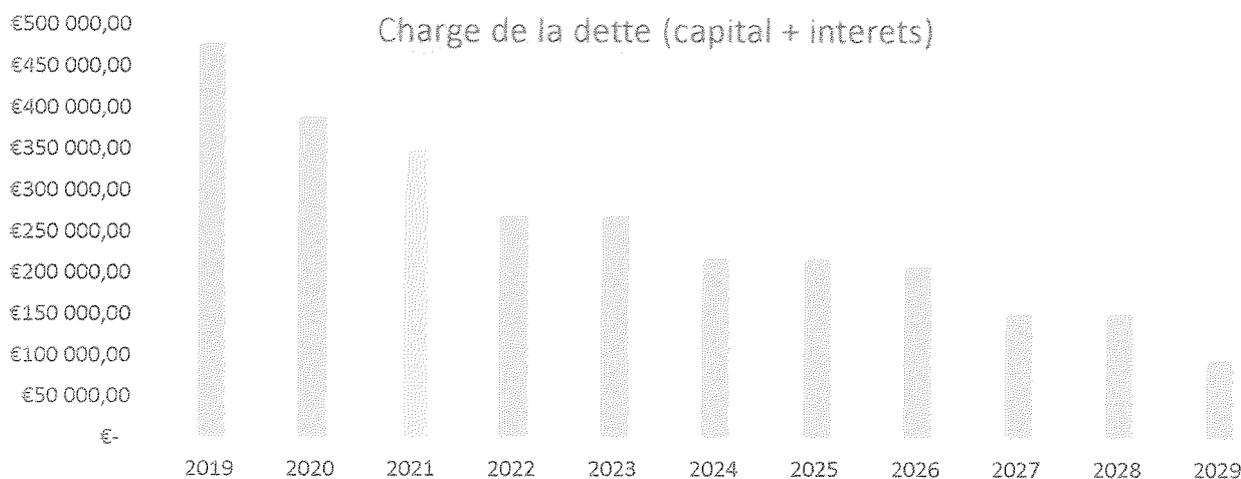
**Budget primitif 2021 – Note de présentation****Une année 2021 qui s'inscrit dans un contexte particulier et développe 3 ambitions**

Dans un contexte social et économique incertain et avec une nécessité d'être attentif à la situation des personnes les plus vulnérables, la commune de Léon construit un budget primitif 2021 autour de 3 ambitions :

- 1) Maitriser la dépense publique afin de réduire la charge de la dette et se donner les moyens de construire l'avenir
- 2) Maintenir un niveau de service qui accompagne la population, renforce le rayonnement du village et favorise un tissu économique et social dynamique
- 3) Adapter la fiscalité locale aux projets et aux besoins de ressources pour financer les investissements d'avenir

Ces 3 ambitions se traduisent dans un budget primitif dont les grands axes peuvent se résumer ainsi :

- Une stabilité des dépenses réelles de fonctionnement, afin de ne pas alourdir les charges structurelles et maintenir des marges de manœuvres.
- Une masse salariale adaptée au niveau de service rendu à la population, qui crée la qualité de vie et la dynamique de la commune, tout en restant à un niveau maîtrisé (45% du budget).
- Une dynamique de recettes, liée à la fois à un niveau de service rendu conséquent et à une affluence estivale maintenue à un niveau important malgré la conjoncture sanitaire de par l'attrait du territoire
- Une fiscalité stable, avec aucune augmentation des impôts
- Pas de recours à l'emprunt afin de maintenir le désendettement et débloquer de nouvelles capacités à investir en 2022 pour des projets nouveaux, et dès cette année pour des changements de matériels et la rénovation du groupe scolaire.



- Une politique d'investissement qui prépare l'avenir, en menant les études nécessaires à l'inscription des projets majeurs (réaménagement du centre bourg par exemple) qui renforceront l'attractivité et le dynamisme de la commune



Une année 2021 qui s'inscrit dans un cheminement budgétaire pour le mandat 2020 / 2026 :

2020, une année de transition

Les incertitudes engendrées par la crise sanitaire et la nécessité de poser une programmation sur les grands projets du mandat ont conduit à l'élaboration d'un budget de transition, avec des objectifs de régularisations comptables (lotissement Alegria), de reconstitution de la capacité d'autofinancement et une sécurisation des recettes.

Le Compte Administratif 2020 est la résultante de ces objectifs, constatant un excédent de clôture sur les deux sections de fonctionnement (417 727,44 €) et d'investissement (218 830,73 €), un excellent niveau de recettes et des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

2021, une année d'études et de préparation

La crise sanitaire est toujours présente, mais la fin espérée de cette période se dessine pour l'été. La construction budgétaire 2021 est donc tout à la fois prudente, optimiste et volontaire.

Prudente en réalisant les études qui vont permettre une projection opérationnelle et financière pour les 4 années à venir, en maintenant une stabilité des dépenses doublée d'une optimisation des recettes. Ainsi, nous poursuivons sur le chemin de la reconstitution de notre capacité d'autofinancement et préparons l'avenir.

Optimiste en anticipant la reprise des actions culturelles pour cet été, en tablant sur une saison touristique de bon niveau grâce à l'attractivité et les marqueurs « nature » et « grands espaces » de notre territoire, et en adaptant notre masse salariale aux enjeux de services attendus par la population.

Volontaire en maintenant un haut niveau d'investissement pour moderniser le parc matériel, renforcer la qualité du site du Lac de Léon, lancer le programme de rénovation du groupe scolaire attendu depuis des années.

2022 / 2025, des années de transformation du village pour bien vivre à Léon

En 2022, l'encours de la dette sera à 1 795 000 € quand il était à plus de 3 000 000 € il y a 10 ans. Le travail constant mené depuis 2014 a permis de faire passer la charge de la dette de 955 000 € en 2012 à 362 000 € cette année. Des emprunts arrivent à terme sur cette période et la commune retrouve une capacité d'investir pour l'avenir.

Ce sera donc le moment de mettre en œuvre le projet de requalification et de sécurisation du centre bourg, qui se prépare dès aujourd'hui.

Une année 2021 qui s'inscrit dans un budget primitif

Envoyé en préfecture le 06/04/2021

Reçu en préfecture le 06/04/2021

Affiché le 06/04/2021

ID : 040-214001505-20210331-DEL2021_015-DE



RECETTES de fonctionnement		BP 2021	pour mémoire BP 2020	écart
013	Atténuation de charges	66 000,00 €	74 000,00 €	-11 %
70	Produits de services et du domaine	382 400,00 €	270 400,00 €	+41 %
73	Impôts et taxes	1 828 443,00 €	1 813 099,00 €	+1 %
74	Dotations et participations	790 396,00 €	778 016,00 €	+1.5 %
75	Autres produits de gestion courante	198 400,00 €	201 000,00 €	-1 %
76	Produits financiers	30,00 €	30,00 €	-
77	Produits exceptionnels	4 400,00 €	3 400,00 €	+29 %
Recettes réelles de fonctionnement		3 270 069,00 €	3 139 945,00 €	+4,1 %
042	Opérations d'ordre transfert	-	-	
79	Transfert de charges	45 100,00 €	35 100,00 €	+28 %
002	Excédent antérieur reporté	417 727,44 €	343 208,77 €	+22 %
Total recettes de fonctionnement		3 732 896,44 €	3 518 253,77 €	+6 %
DEPENSES de fonctionnement		BP 2021	pour mémoire BP 2020	écart
011	Charges à caractère général	1 057 360,00 €	978 600,00 €	+8 %
012	Charges de personnel	1 730 221,00 €	1 599 400,00 €	+8 %
014	Atténuation de produits	94 500,00 €	95 400,00 €	-1 %
65	Autres charges gestion courante	384 500,00 €	415 000,00 €	-7 %
66	Charges financières	44 000,00 €	52 900,00 €	-17 %
67	Charges exceptionnelles	7 000,00 €	182 672,77 €	-96 %
Charges réelles de fonctionnement		3 317 581,00 €	3 323 972,77 €	-0,2 %
042	Opérations d'ordre transfert	96 097,00 €	119 281,00 €	-19 %
022	Dépenses imprévues	81 587,44 €	75 000,00 €	+9 %
023	Virement section investissement	237 631,00 €	-	
Total dépenses de fonctionnement		3 732 896,44 €	3 518 253,77 €	+6 %

RECETTES d'investissement		BP 2021	pour mémoire BP 2020
001	Excédent d'investissement	218 830,73 €	-
021	Virement section fonctionnement	237 631,00 €	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	243 000,00 €	715 237,26 €
13	Subventions	28 171,27 €	161 158,00 €
16	Emprunts et dettes	1 000,00 €	30 769,00 €
Recettes réelles d'investissement		728 633,00 €	907 164,26 €
040	Opérations d'ordre transfert	96 097,00 €	119 281,00 €
024	Produits cession immobilisations	30 000,00 €	156 420,00 €
041	Opérations d'ordre patrimoniale	255 301,00 €	161 000,00 €
Total recettes d'investissement		1 110 031,00 €	1 343 865,26 €
DEPENSES d'investissement		BP 2021	pour mémoire BP 2020
001	Déficit d'investissement reporté	-	121 628,00 €
16	Remboursement d'emprunts	322 600,00 €	488 800,00 €
20	Immobilisations incorporelles	141 200,00 €	18 407,26 €
204	Subventions d'équipement	14 000,00 €	42 600,00 €
21	Immobilisations corporelles	320 157,00 €	412 630,00 €
26	Participations et créances rattachées	4 000,00 €	4 000,00 €
Charges réelles d'investissement		801 957,00 €	1 088 065,26 €
040	Opérations d'ordre transfert	45 100,00 €	35 000,00 €
041	Opérations d'ordre patrimoniale	255 301,00 €	161 000,00 €
020	Dépenses imprévues	7 673,00 €	59 800,00 €
Total dépenses d'investissement		1 110 031,00 €	1 343 865,26 €